

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2023

MIEUX MANGER EN SOUTENANT LES FRANÇAIS FACE À L'INFLATION ET EN
FAVORISANT L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION SAINE - (N° 889)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

SOUS-AMENDEMENT

N ° CE113

présenté par
Mme Pasquini, rapporteure
à l'amendement n° CE|55 de M. Lavergne

ARTICLE PREMIER

Au deuxième alinéa, substituer au mot :

« septembre »,

le mot :

« juillet ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La précarité des ménages en France croit de jour en jour. Nous devons mettre en place la prime alimentaire au plus vite, dès le mois de juillet, sans attendre septembre.